

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 13 000 élèves dans ses 56 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 3000 personnes qui travaillent à Viamonde dont 1129 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Lieu de travail principal : 116 Cornelius Parkway, Toronto (Ontario)

Date prévue d'entrée en fonction : Immédiatement

Nombre d'heures par semaine : 35 heures

Nombre de semaines par année : 52 semaines

Salaire annuel : 96 780 \$ à 106 828\$

Le Conseil scolaire Viamonde offre d'excellentes conditions d'emploi et une gamme complète d'avantages sociaux. Conditions de travail régies par la politique 4,08 du personnel non-syndiqué et non-cadre.

Sommaire des responsabilités :

La personne choisie relève de la direction des ressources humaines et est chargée, entre autres, de gérer des dossiers et des projets relevant du secteur des ressources humaines principalement en matière de la Dotation du personnel et de l'Acquisition de nouveaux talents. Elle agit comme personne-ressource auprès des superviseurs dans l'application des politiques et des directives du Conseil ainsi que des conventions collectives relativement aux dossiers assignés. La personne élabore les stratégies d'attraction, d'acquisition et de rétention des talents. Elle supervise et coordonne les processus de dotation, d'affectation annuelle des écoles. Elle contribue à la planification des besoins en ressources humaines des écoles, des services et des secteurs. Elle rédige, maintient et applique les procédures reliées à son domaine. Elle est activement impliquée dans l'implantation de nouveaux processus et logiciels liés à la gestion intégrée des ressources humaines. En collaboration avec l'équipe rémunération et avantages sociaux, la gestionnaire ou le gestionnaire participe aux analyses d'expérience et à l'évaluation des échelons pour fins salariales. Elle participe activement à mettre en œuvre les indicateurs de performance et à élaborer un tableau de bord sur les activités reliées à son sous-secteur. Elle assure la supervision du personnel affecté à son équipe.

Exigences et qualifications :

- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en gestion des ressources humaines ou en relations industrielles
- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans la gestion des ressources humaines dans un milieu syndiqué
- Posséder une solide expérience dans le domaine de la Dotation et de l'Acquisition de talents
- Être membre en vigueur d'un Ordre professionnel (ORHRI ou HRPA ou CRHA)
- Avoir une bonne connaissance des lois du travail de l'Ontario
- Détenir de l'expérience dans la gestion d'une équipe de professionnels
- Être orienté vers l'atteinte des résultats
- Posséder d'excellentes habiletés dans l'utilisation des réseaux sociaux
- Posséder d'excellentes habiletés en communication et en relations interpersonnelles
- Posséder d'excellentes habiletés en français, autant à l'oral qu'à l'écrit et une bonne maîtrise de l'anglais
- Posséder une bonne maîtrise des logiciels Microsoft Office
- Pouvoir développer des solutions créatives à des problèmes complexes
- Posséder des habiletés à planifier et à coordonner les tâches ainsi qu'à gérer plusieurs projets simultanément
- Avoir un bon sens de l'organisation et de priorisation dans un contexte d'un volume élevé de demandes
- Avoir un esprit d'analyse très développé et un bon sens de l'autonomie

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature **avant 16h, le 10 novembre 2021** à l'adresse courriel suivante : ngouomolikibis@csviamonde.ca en prenant soin de joindre une lettre de présentation ainsi qu'un curriculum vitae récent, le tout rédigé en français.

<https://csviamonde.ca/carrieres/>

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membre de ces groupes désignés.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.